

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 77 (1941)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Félicitations.* — *Pays et jeunesse.* — *Après la quinzaine de la famille.* — *Quinzaine des loisirs.* — GENÈVE : *Cours de ski.* — *Caisse maladie et invalidité.* — U. I. P. G. — DAMES : *Convocation.* — NEUCHÂTEL : *Assemblée des délégués.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : PIERRE BOVET : *Bergson et le problème de l'éducation ; mécanique et mystique.* — ED. VITTOZ : *Images, métaphores et autres figures de langage.* — CHARLES BORNAND : *La composition française ; l'analyse des textes.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

FÉLICITATIONS !

Le Conseil d'Etat vient de confier le commandement de la gendarmerie vaudoise à M. Gustave Cornaz, instituteur à Lausanne. A nos félicitations, nous voulons ajouter nos vifs regrets de voir un collègue si compétent et si apprécié quitter nos rangs. G. Cornaz, par sa franche cordialité, son allant communicatif, avait su conquérir l'affectueuse estime du corps enseignant lausannois dont il présida durant quatre ans, avec autorité et savoir faire, la conférence officielle.

Nos vœux sincères accompagnent le nouveau commandant dans sa carrière et ses lourdes responsabilités !

A. C.

PAYS ET JEUNESSE

C'est le titre d'un festival particulièrement réussi, offert par les écoles primaires de Nyon, festival dû à l'excellente plume de notre collègue Pavillon. Une foule nombreuse applaudit rondes et ballets, mis au point par M. Collins et les chœurs, dirigés par M. H. Mayor. Il fallut donner une troisième représentation qui eut lieu le 2 mars dernier, au profit (50%) de la Lessive de guerre.

Nous félicitons nos collègues nyonnais d'avoir montré de si belle façon qu'ils savent employer leurs talents pour l'école et dans leur école. Espérons que chacun aura su, à Nyon, apprécier le résultat de toutes ces heureuses collaborations.

A. C.

APRÈS LA QUINZAINE POUR LA FAMILLE

Nous devons souligner ici le magnifique effort de notre Eglise nationale en faveur de la famille. Plus de cinquante conférenciers, magistrats, médecins, éducateurs ont parcouru le pays, avertissant,

conseillant, exhortant des auditoires nombreux et facilement convaincus. La presse, la radio, presque journellement, ont attiré l'attention sur les déficits familiaux qu'un faux modernisme crée trop souvent.

Maîtres d'école, nous sommes bien placés, hélas ! pour constater les effets désastreux des insuffisances de la famille ; le divorce laisse des enfants privés d'un équilibre affectif, tiraillés entre des parents opposés qui furent incapables d'aimer assez ces pauvres bambins pour vaincre les difficultés de la vie en commun ; les enfants uniques, trop nombreux chez nous, si souvent « couvés », blasés, habitués à considérer qu'ils sont le centre d'un monde, difficilement adaptables à une vie sociale, convaincus que leurs semblables ont été créés pour être à leur service ou pour les admirer ! On veut peu d'enfants, pour les élever « comme il faut » et on s'ingénie à leur procurer tous les plaisirs possibles, les laissant ignorer la seule vraie joie : le bonheur du sacrifice, du don de soi. Abandonnés à leurs tendances, flattés dans leur amour-propre, ils s'effraient de l'effort sur soi-même, des obstacles et des difficultés que présente la petite vie scolaire.

Ces parents prétendent que l'école, elle aussi, se mette au service de leur progéniture. Les ambitions que le père n'a pas pu réaliser, son fils les satisfera ; il saura le « pousser », sûr d'avance que le gamin ne possédera pas le dynamisme suffisant ; pour stimuler son zèle, tous les moyens seront bons : gâteries, récompenses parfois disproportionnées avec l'effort fourni. L'on comprend le succès grandissant et l'encombrement des écoles secondaires qui permettent d'accéder à une situation sociale dite supérieure. Et nos collègues du degré intermédiaire ont l'impérieux devoir de préparer au collège le plus grand nombre d'élèves possible. Les classes primaires supérieures, du moins les classes urbaines, sont considérées comme le sûr chemin qui mène à la place fixe, au fonctionnarisme ou aux emplois jugés distingués. Ainsi comprise l'école ne peut accomplir avec sérénité sa tâche éducatrice.

Du reste, le mal est ancien puisque Kant, que citait un pédagogue français dans un livre paru quelques années avant la présente guerre, disait déjà : « Les deux obstacles à l'éducation sont l'Etat et la famille, car tous deux poursuivent des fins intéressées et se préoccupent peu du développement et de l'épanouissement de la personnalité de l'enfant ». Ce paradoxe mérite réflexion. Pour être ancien, le mal n'en est pas moins grave. Et c'est le correspondant de France à la *Revue* qui écrivait en août dernier à ceux qui accusaient l'école primaire française d'être la « grande vaincue de la guerre » : « Rien n'est plus faux. Si les résultats obtenus sont si amers, c'est la faute des programmes et des parents... C'est la foi patriotique des parents qui doit être mise en cause. La dénatalité crée un climat favorable à un idéal de liberté personnelle et de propriété privée. Chacun pense à son salaire ou à son

revenu dans une atmosphère de facilité. Les problèmes de répartition prennent plus d'importance que les problèmes de production. La dénatalité est l'indice d'un fléchissement du sentiment de la foi aveugle par rapport aux forces de calcul et de scepticisme. Le fait nouveau est que la rupture d'équilibre entre la foi et l'esprit critique s'est produite dans toutes les classes de la population. »

Nous sentons tous le danger, dans le canton de Vaud en particulier. L'Eglise s'est émue ; c'est bien à elle d'affirmer que toutes les forces de l'individu, de la famille et de l'Etat sont au service de valeurs qui les dépassent les uns et les autres.

A. C.

QUINZAINE DES LOISIRS

Sous le haut patronage de MM. P. Perret, chef du Département de l'Instruction publique, F. Porchet, chef du Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce, et de diverses personnalités, l'Office cantonal d'Orientation professionnelle, la Direction des Ecoles de Lausanne et le Secrétariat régional de Pro Juventute, organisent au Collège de Saint-Roch, à Lausanne, du 7 au 19 avril, une

Quinzaine des Loisirs

qui groupera :

1. L'exposition des travaux du concours « Nos Loisirs » pour apprentis,
2. L'exposition des travaux d'ateliers de loisirs de l'Œuvre suisse des Ateliers de Loisirs,
3. Un atelier modèle où des démonstrations seront faites par des spécialistes et où les jeunes visiteurs pourront travailler.

L'exposition sera ouverte chaque jour de 10 à 12 h., et de 14 à 21 h. 30, sauf les jours de vendredi saint et de Pâques.

La « Journée des Ateliers de Loisirs »

fixée au mardi 8 avril, sera consacrée à quelques exposés et démonstrations. Elle s'adresse avant tout aux instituteurs, éducateurs chefs de groupements de jeunesse, etc.

Programme.

14 h. 15. M. Schwar, inspecteur scolaire, « Ateliers scolaires et ateliers de loisirs. »

14 h. 30, M. Fauconnet, maître de travaux manuels : « L'intérêt de la jeunesse pour les travaux manuels. »

14 h. 45, M. Graz, secrétaire de Pro Juventute : « 13 ans de concours *Nos Loisirs*. »

15 h., M. Wezel, Œuvre suisse des Ateliers : « Résultats obtenus par l'Œuvre suisse des Ateliers de Loisirs. »

15 h. 15, M. Laederach : « L'atelier forge aussi les caractères. »

15 h. 30, M. Burnier, instituteur : « L'équipe de la Bonne Volonté. »

15 h. 45, M. Wezel : « Comment organiser un atelier de loisirs. »

Dès 16 h., discussions et démonstrations de travaux.

Si une bonne utilisation des loisirs a toujours eu une importance capitale pour le développement de la personnalité, elle a aujourd'hui une importance sociale et nationale de tout premier rang. Aussi, espérons-nous que le corps enseignant assistera nombreux à cette journée et encouragera les élèves des grandes classes à visiter l'exposition.

GENÈVE

COURS DE SKI A BREYAYE

les 7, 8, 9 et 10 avril.

organisé par l'A. G. M. E. P., avec la collaboration des maîtres de gymnastique.

Prix : fr. 37.— pour les membres de l'Association genevoise de maîtres d'éducation physique.

Fr. 42.— pour les non-membres.

Ces prix comprennent le transport de Bex à Bex, la pension et le cours.

Inscriptions jusqu'au 31 mars : M. Moret, 3, rue de l'Indiennerie (Tél. 5 34 06).

Si les participants genevois sont nombreux, M. Moret, instructeur de ski, participera comme moniteur.

CAISSE MALADIE ET INVALIDITÉ

des instituteurs genevois.

L'assemblée annuelle.

Les membres de notre Caisse-maladie étaient réunis, le 28 février dernier, en assemblée générale à la Madeleine.

Selon la tradition, les rapports ont été acceptés à l'unanimité et les membres sortants du Comité, réélus pour 3 ans.

Nos collègues J. Valentin, Ed. Pellarin et C. Leyvraz ont été désignés comme vérificateurs des comptes pour 1941.

Le Comité a été chargé d'intensifier la propagande auprès des jeunes collègues et de leur faire valoir les grands avantages qu'offre notre association aux instituteurs assurés, soit :

- a) indemnité de chômage en cas d'incapacité absolue de travail ;
- b) trois-quarts des frais médicaux et pharmaceutiques ;
- c) indemnité d'invalidité ;
- d) prestation en cas de traitement à l'hôpital ou dans un autre établissement curatif ;
- e) réassurance en cas d'affection tuberculeuse ;
- f) indemnité au décès.

Voici le rapport présidentiel pour l'exercice 1940 :

Messieurs et chers Collègues,

Appelé pour la douzième fois à vous présenter le rapport annuel

de notre Caisse-Maladie, je me sens un peu confus de vous imposer encore une fois ma prose, toujours la même ; je me demande si le moment n'est pas venu de me remplacer à la tête de notre Caisse, l'occasion s'en présentant cette année, ne serait-ce que pour renouveler le style des rapports présidentiels.

Renseignements statistiques. — Notre effectif de 114 membres au 1^{er} janvier 1940 a passé à 113 au 31 décembre. En mai, nous avons perdu notre collègue Ernest Zwicky et aucune recrue nouvelle n'est venue combler ce vide. En octobre, Emile Rolando, ayant pris sa retraite, a passé du groupe des assurés-maladie-chômage à celui des assurés-maladie seulement.

En fin d'exercice, les 113 sociétaires se répartissent en 95 assurés maladie-chômage et 18 assurés maladie seulement.

L'absence complète de recrutement pose à la Caisse un problème qu'il ne sera pas aisé de résoudre.

Finances. — Le Comité a fait établir cette année 64 feuilles de maladie intéressant 49 sociétaires.

A ce point de vue, on pourrait classer nos sociétaires en trois groupes distincts. Savoir :

1. Les abonnés : sociétaires dont le bulletin de maladie revient périodiquement avec une régularité impressionnante.

2. Les habitués, qui font chaque année leur petite ou grande maladie.

3. Les abstinents (sans équivoque) dont on n'entend jamais parler et qui doivent jouir d'une santé merveilleuse. Peut-être est-ce le fait de se tenir à une sage distance de la « Faculté » qui leur procure ce bien inappréciable.

La récapitulation des comptes dressée par notre trésorier, M. Edmond Martin, que vous avez pu consulter dans le No 7 du *Bulletin corporatif*, fait apparaître que 1940 n'est pour notre Caisse-maladie ni une bonne, ni une mauvaise année ; c'est un exercice normal qui laisse un bénéfice net de 1297 fr. 15, portant au 31 décembre notre capital social à 39 690 fr. 55.

Les frais médicaux et pharmaceutiques ont été en augmentation de 1238 fr. 20 sur ceux de 1939. Les intérêts du capital restent sensiblement pareils à ceux de l'exercice précédent malgré la carence de la Société de gestion de la Banque de Genève qui n'a pas payé cette année les coupons de ses obligations pourtant garanties par l'Etat. Ces deux constatations à part, rien de nouveau à signaler dans la vie paisible de notre Société de secours.

Cette année encore, la Caisse a dû intervenir dans six cas de maladies assez graves entraînant pour elle une dépense moyenne de 338 fr. par maladie. L'une d'elles s'est malheureusement terminée par le décès. A la famille de notre regretté collègue Zwicky va toute notre sympathie

émue. Les autres cas ont été moins onéreux ; la grande majorité des feuilles de maladie se bornent à une ou deux visites de médecin. Nous saisissons cette occasion pour rappeler à nos collègues que les ordonnances renouvelées ne peuvent l'être indéfiniment sans une nouvelle visite médicale. Tel produit qui relève plutôt de la droguerie que de la pharmacopée ne saurait être acquis avec participation de la Caisse sans ordre spécial du médecin.

L'ensemble des secours représente 1652 journées de maladie soit 412 de plus qu'en 1939. C'est une moyenne de 14 $\frac{1}{2}$ par membre, chiffre normal à en croire les statistiques mutualistes. L'indice de morbidité remonte naturellement et atteint pour cette année 1,7, contre 1,4 l'an dernier. Le coût de la journée de maladie traitée à l'hôpital est actuellement de 4 fr. 50 au lieu de 4 fr.

L'entente n'est toujours pas intervenue entre la Fédération des Sociétés de secours mutuels et l'Association des médecins. Notre tarif spécial et surtout notre système de secours nous ont épargné cette année encore, toute discussion avec messieurs les médecins et nous n'avons pas eu à recourir aux bons offices de notre médecin-conseil.

Au moment de déposer mon mandat, je tiens à remercier bien sincèrement mes collègues du Comité, qui font toujours preuve du meilleur esprit.

L'Office fédéral des assurances sociales a révisé notre comptabilité au début de cette année ; le contrôleur s'est plu à constater la bonne marche et la situation parfaitement saine de notre Caisse-maladie.

Le mérite en revient pour la plus grande part au travail consciencieux et au dévouement de notre trésorier. Qu'il veuille bien agréer ici l'expression de notre sincère gratitude.

Genève, le 28 février 1941.

AD. LAGIER.

U. I. P. G. — DAMES

CONVOCATION

L'Assemblée générale est convoquée pour le **mercredi 2 avril**, à la Taverne de Plainpalais, à 5 heures.

Ordre du jour.

1. Lecture du procès-verbal.
2. Communications du Comité.
3. Rapports de nos déléguées : a) Alliance de nos sociétés féminines suisses (Mme Jaquet). — b) Pro familia (Mlle Seidel). — c) Cartel d'hygiène sociale et morale (Mlle Baechler). — d) Radio scolaire (Mlle Richard). — e) *Ecolier Romand* (Mme Moret-Riess). — f) C.I.A. (Mlle Lavanchy).

NEUCHÂTEL ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

15 mars 1941.

Devant le Restaurant Neuchâtelois où ils vont tenir séance, nombre de nos délégués se prélassent au soleil et s'attardent à jouir des attraits d'une première journée de printemps. Le lac qui étale ses charmes par delà les arbres du Jardin Anglais a des allures provocantes. Une escapade sur sa nappe qui frétille serait un enchantement pour tous ces pédagogues. Ceux de la Montagne surtout, qui se morfondent encore dans leurs remparts de neige, béniraient une diversion sur l'onde.

Mais l'heure du devoir a sonné ; il faut s'arracher, non sans d'obscurs regrets, aux douceurs du rêve. Et l'on gravit lentement, lentement, l'escalier qui mène au sanctuaire du travail, en l'espèce, un clair salon que domine un plafond où, parmi les roses, folâtrant d'innocents chérubins.

C'est sous les auspices de ce gracieux décor que M. *Léopold Berner* ouvre la séance.

Après l'adoption du procès-verbal de l'assemblée du 16 mars 1940, le caudilio de la S. P. N. présente le rapport d'exercice.

Un seul changement est survenu dans la composition du Comité central. M. *Samuel Zwahlen*, à Boudry, a remplacé M. *Marcel Debrot*, qui s'est expatrié.

Trois de nos membres actifs ont été frappés par la mort : *Violette Chervey*, *Charles Spillmann* et *Amélia Gyssler*. L'assemblée se lève pour honorer leur souvenir.

Les événements extérieurs, la mobilisation, en particulier, ont entravé l'activité de nos sections et du Comité central. Le bilan de ce dernier n'en est pas moins fort honorable si l'on songe que son président doit mener de front de très lourdes tâches, à côté de la direction de la « Pédagogique ». Aucun problème n'est resté cependant en souffrance, grâce à un redoublement d'efforts et de dévouement de la part de celui qui tient en mains les rênes de notre association.

Saluons encore une fois, avec le rapporteur, les succès obtenus en matière de traitements et dans la question relative aux retenues sur les salaires des mobilisés en temps de vacances.

Saluons aussi la naissance de la Fédération des fonctionnaires cantonaux, fruit d'une lointaine initiative de la S. P. N., et soulignons la réussite de sa première action auprès des autorités cantonales.

Parmi les nombreux autres objets touchés par le rapport, relevons l'intervention du Comité central dans le conflit de La Chaux-de-Fonds et son plaidoyer en faveur des titulaires de postes éloignés.

Empiétant sur l'exercice en cours, le rapporteur confie à ses auditeurs qu'un nouveau différend va obliger le Comité central à prendre en mains la défense des intérêts d'une collègue. L'orage ne gronde plus, cette fois, à La Chaux-de-Fonds.

Le rapport relève les difficultés financières de *L'Educateur* et la trop timide collaboration que les Neuchâtelois apportent à cet organe, en matière pédagogique.

Le Comité central ne perd pas de vue le problème visant la limitation des candidats à l'enseignement. La situation des trop nombreux porteurs du brevet primaire sans place devient intenable ; il s'agit d'y mettre un terme.

Le rapport de M. Berner est vivement applaudi.

M. *Julien Rochat*, trésorier de la S. P. N., depuis plus de vingt ans et dont on connaît bien les qualités d'ordre et d'économie, donne connaissance du rapport financier.

Les comptes de l'exercice accusent un boni de Fr. 777.—.

Résultat réjouissant, mais sans lendemain. Car, selon le projet de budget dont les chiffres ont été donnés par le *Bulletin* (N° du 8 mars), le boni prévu tombe à Fr. 60.—.

A l'appui des prévisions budgétaires, le caissier fait valoir plusieurs considérations.

Selon le résultat financier de la Caisse d'entr'aide, la contribution de Fr. 400.— que celle-ci verse à la Caisse centrale, à titre de participation aux frais généraux, sera supprimée en 1941.

La réimpression de nos statuts et règlements envisagée pour cette année occasionnera une dépense assez importante.

Il faut prévoir des prestations plus élevées en faveur de la Fédération des fonctionnaires, en raison de nouvelles revendications de salaire.

D'autre part, une élévation de la cotisation de la Romande devient inévitable pour mettre fin aux déficits répétés de sa trésorerie et faire face à une augmentation des dépenses destinées à la publication de *L'Educateur*.

Enfin il faut tenir compte aussi d'une moins-value au chapitre des cotisations, ensuite de la baisse de notre effectif.

Dans ces conditions, le Comité central ne peut donner suite au désir exprimé, il y a un an, par la section de Neuchâtel, de diminuer le chiffre de la cotisation. Il propose à l'assemblée de s'en tenir au *statu quo*. « Nos cotisations, remarque le rapporteur, sont bien modestes comparées à celles que s'imposent de simples ouvriers pour leur syndicat. »

M. Rochat présente encore son rapport à l'appui des comptes de la Caisse d'entr'aide.

Ces comptes bouclent par un déficit de Fr. 261.— qui vient s'ajouter à celui de Fr. 466.— pour l'année 1939.

Ce résultat oblige le Comité central à maintenir, pour 1941, le versement d'une cotisation de Fr. 1.— par membre.

Nous reviendrons prochainement sur quelques points de ce rapport.

(A suivre).

PARTIE PÉDAGOGIQUE

BERGSON ET LE PROBLÈME DE L'ÉDUCATION

MÉCANIQUE ET MYSTIQUE.

L'évolution créatrice commande une éducation créatrice. Elle ouvre devant l'homme des perspectives indéfinies. Écoutons les derniers mots du dernier livre de Bergson ¹ :

« L'humanité gémit, à demi écrasée sous le poids des progrès qu'elle a faits. Elle ne sait pas assez que son avenir dépend d'elle. A elle de voir d'abord si elle veut continuer à vivre. A elle de se demander ensuite si elle veut vivre seulement, ou fournir en outre l'effort nécessaire pour que s'accomplisse, jusque sur notre planète réfractaire, la fonction essentielle de l'univers, qui est une machine à faire des dieux. »

On l'entend bien ; ce n'est pas la machine qui amènera l'homme à se dépasser pour réaliser sa vocation. Mécanique et mystique résument une alternative devant laquelle les hommes sont placés — et singulièrement, — dans leur fonction d'éducateurs.

Mécanique. Construite pièce à pièce, une machine dont le plan est dessiné d'avance, c'est la fonction par excellence de l'intelligence fabricante : elle a été donnée à l'homme pour qu'il se fabrique des outils qui lui permettent d'agir sur les choses dans l'espace. Mais s'il s'agit d'obéir aux intentions profondes de la vie, l'intelligence nous mène moins loin que l'instinct dont elle s'est détachée. Ce n'est pas assez dire : elle nous mène aux abîmes, et il faut qu'une première forme de la religion, avec des croyances et des tabous obligatoires, lui fasse contre-poids.

Pour Bergson, on le sait, les obstacles que rencontre l'élan vital amènent celui-ci à prendre des voies divergentes en abandonnant sur chacune d'elles une partie des virtualités dont il était porteur. Ainsi le végétal et l'animal suivent chacun sa voie, et, dans le règne animal, les insectes et les hommes portent à leur perfection, les uns l'instinct, les autres l'intelligence. En contemplant à la lumière des pages de Bergson l'Europe d'aujourd'hui, on se demande si nous n'avons pas sous les yeux une vérification nouvelle de cette *loi de dichotomie* par laquelle se réalisent symétriquement deux tendances antagonistes, inhérentes toutes deux à la vie, mais dont une seule lui permettra de franchir une étape nouvelle ². Deux tendances auxquelles correspondent, nous l'avons vu, deux pédagogies : l'une de dressage, au profit de la société close qu'est l'Etat orienté vers la guerre, l'autre d'éducation,

¹ *Les deux sources de la morale et de la religion* p. 343.

² « De toutes les sociétés politiques la démocratie est la plus éloignée de la nature, la seule qui transcende, en intention du moins, les conditions de la *société close* ». « Il faut y voir... une direction où acheminer l'humanité. » (p. 304, 305).

au sens exact du mot, visant à faire sortir l'homme de l'enfant, pour que s'épanouisse tout ce qu'il porte en lui.

On a parfois reproché à l'éducation dont Claparède a été parmi nous le hérault et l'apôtre, de ne pas préciser son but, de ne nous entretenir que des moyens à employer. Il n'y aurait rien là qui fût en opposition avec la philosophie de Bergson, pas plus d'ailleurs qu'avec celle d'Aristote. La fin d'un être vivant (sa cause finale), c'est de réaliser sa nature (sa cause formelle) : c'est en se préoccupant de la nature de l'enfant qu'on l'éduquera à sa condition d'homme. Et le facteur par excellence de cette éducation (sa cause efficiente), c'est l'exemple d'humanité que l'éducateur donne à son élève par son propre élan vers le Vrai, le Beau et le Bien sous toutes leurs formes.

Mais ceci nous laisse encore en quelque sorte sur les bords du courant puissant que représente l'inspiration de Bergson. Car c'est — ne l'oublions pas, — non pas seulement à réaliser l'humanité dans sa plénitude, mais à dépasser la condition humaine que nous sommes conviés. Si nous refusons de nous laisser mécaniser par un dressage, c'est qu'une autre voie nous est ouverte. C'est le moment de revenir au nom que Bergson donne à cette voie plus excellente : la *mystique*. Simplifier notre vie, nous recueillir en nous-mêmes, nous laisser porter plus loin que les cités et les empires fermés qui se dressent les uns contre les autres — par la grande force « qui, pour parler comme Dante, meut le soleil et les autres astres ».

Il s'agit dans cette éducation mystique d'une éducation religieuse caractérisée moins par sa fin que par son inspiration : s'abandonner au courant de vie dont le nom dernier est Amour. *Ama et fac quod vis*.

Comment ne pas penser ici à Pestalozzi, à son discours du Nouvel-An 1809, par exemple. Écoutons-le :

« L'instruction comme telle et en soi, ne forme pas l'amour. C'est pourquoi elle n'est pas l'essence de l'éducation. C'est l'amour qui en est l'essence. Lui seul est cette émanation éternelle de la divinité qui a son trône au-dedans de nous... Enfants, tous les efforts pour vous rendre adroits... sont inutiles, s'ils ne sont pas fondés sur la force divine de l'amour. »

La mystique en opposition à la mécanique. L'intuition en contraste avec la raison. Sur le plan de l'éducation, Pestalozzi en face de Herbart.

La confrontation inattendue de ces deux noms n'est pas le fait de Bergson. C'est à l'Allemagne d'aujourd'hui que nous l'empruntons¹. Pour la pédagogie national-socialiste en effet, Herbart personnifie le rationalisme contre lequel elle s'insurge. Et pour se justifier de faire la place qu'on sait aux impulsions irrationnelles du sol et du sang, elle se

¹ Theodor Wilhelm. *Scholars or Soldiers*. Revue internationale de pédagogie 1939, H. 2.

réclame — nous avons peine à en croire nos yeux, — de l'homme du Neuuhof...

Mais il ne suffit pas qu'une poussée soit irrationnelle pour qu'elle soit éducative. Il y a deux pédagogies. S'il est des aspirations étrangères à la raison qui nous élèvent au-dessus d'elle, il y a, Bergson nous l'a dit, des pressions sociales qui ne lui doivent rien, parce qu'elles demeurent au-dessous de la raison. L'irrationnel auquel Pestalozzi faisait appel, celui qu'il considérait comme la grande force éducatrice, comme le don par excellence qui lui avait été fait (« O Dieu, mon créateur, s'écriait-il, conserve-moi la seule force que tu m'aies donnée ; conserve en moi mon amour ! »), cette force n'a rien de commun ni avec les forces destructrices de la personnalité qu'invoquent des hommes qui n'ont rien de commun avec notre Pestalozzi, qu'ils disent de leur race, ni avec le Juif, si chrétien, que fut Bergson. Sans doute il y a une mystique de l'Etat, qui a les caractères d'une religion ; mais il s'agit là d'une religion antérieure au Christ et aux grands prophètes. Il y a entre cette mystique et l'autre, la même radicale différence qu'entre la société close qui ne peut traiter qu'en loups ceux qui ne lui appartiennent pas — et la cité ouverte où toutes les créatures, filles d'un même Père, sont mises au bénéfice d'un même amour.

Ainsi Bergson nous donne aujourd'hui un avertissement solennel à ne pas confondre dressage et éducation. Un choix nous est proposé : ou bien une « réglementation de plus en plus envahissante » — ou bien, par « une intuition mystique diffusée », une « simplicité de vie » qui propagera dans le monde la joie qui vaut mieux que le plaisir.

PIERRE BOVET.

IMAGES, MÉTAPHORES ET AUTRES FIGURES DE LANGAGE

« Elles se mettaient à cueillir à pleines mains des gerbes de rosiers rouge-feu ». J'ai plaisir à rencontrer le « rosier » de nos poètes, mais ne le vois pas en *gerbes*, comme des marguerites : l'image ne me paraît pas exacte ; puis, quand on parle du rhododendron, inutile d'ajouter qu'il est rouge : mais ce n'est pas bien grave ; en revanche, *rouge-feu*, non : c'est une erreur ; non seulement le narrateur — un excellent écrivain romand — n'ajoute rien, mais il fausse la vision.

L'expression *sauter aux yeux* a pris une acception figurée parfaitement nette, et sur laquelle personne n'hésitera. Alors, nous ne pouvons plus l'employer que de deux façons : ou dans son sens propre : « une esquille m'a sauté aux yeux » ; ou métaphoriquement, comme je viens de le montrer ; c'est donc une erreur que d'écrire : le coquelicot saute aux yeux par ses grandes fleurs (en voilà que l'on pourrait dire rouge-feu) ».

(Puisque nous faisons de la didactique, je rappelle combien ce

chapitre des *Expressions* mérite d'être étudié de près. Il se peut que le sens second de certaines d'entre elles vous paraisse regrettable, malencontreux ; mais vous n'y pouvez rien : le propre d'une expression indiscutablement passée dans la langue, c'est d'être intangible ; tant quant au sens, que quant à la forme. Mais ceci n'est qu'une brève parenthèse).

« Bébé écoute de toutes ses forces » : je ne dis pas que ce soit faux : mais, comme ci-dessus, l'expression me paraît peu conforme. — Et nullement conforme, celle-ci : « Les Chambres fédérales ayant porté de six jours à onze la durée de ces cours, c'est la landwehr qui *paiera la casse* ». Ça, c'est mauvais, décidément : non seulement « payer la casse », au sens figuré, signifie tout autre chose que ce que l'on veut dire ici ; mais le mot *casse* lui-même exclut la possibilité de cette acception figurée.

Seulement ! Seulement, j'ouvre là une écluse dont le débit serait considérable : celle de l'**incohérence dans les images et les métaphores** :

le *ballon* d'essai, lancé par la presse française, a été *soutenu* dès lors par divers écrivains militaires ;

il semble qu'il *passe* comme un *soupir* de soulagement ;

que serait-il advenu du navire, si les survivants n'avaient pris à *bras le corps* les douilles enflammées !

la fameuse encyclique de l'an dernier donne le branle à tout le *vieil édifice* ultramontain, et le pousse à la rencontre des masses populaires ;

le féminisme, le vrai, n'est pas celui des *bas-bleus*, portant culotte et *fumant la pipe* ;

le prodigue est un monsieur qui s'amuse à *scier le tronc* de l'arbre sur le *faîte* duquel il est assis (d'un écrivain français) ;

se lancer dans une affaire compromise, c'est entreprendre une ascension quand la montagne va s'écrouler (du même). Cette dernière évocation est moins baroque, moins incohérente que celle du monsieur assis au faîte de l'arbre pour scier le tronc ; mais l'allusion à cette montagne « qui va s'écrouler » n'en est pas moins cocasse : c'est de la littérature d'imagination, c'est du chiqué !

* * *

On trouverait la matière d'un volume dans l'étude des expressions métaphoriques où figurent les parties du corps, et particulièrement les membres. Mais la moitié au moins sont des cocasseries. Un journaliste français annonce que « le tribunal a *prononcé des deux mains* la mainlevée d'un conseil judiciaire » ; et dans le compte rendu d'une conférence, on constate que « l'abbé M. a parfois des images hardies, ainsi lorsqu'il parle des païens qui se prosternent *aux pieds du soleil* » ; — « *la neige*, descendant des pics, allongeant peu à peu *ses vagues mains blanches* vers les vallées » (c'est d'un écrivain français ; on ne saurait donc incriminer ici ce que l'on a dénommé, en Suisse, le style Club alpin).

Ne quittons pas le corps humain. Je ne sais ce que vous penserez du tableau que voici ; il faut reconnaître, du moins, que c'est ce qu'on appelle une image bien soutenue : « Le Japon n'avait pas le genou sur la gorge de la Russie. Il lui marchait à peine sur les pieds. Sa campagne avait été défensive. Le tzar avançant sa main sur l'Extrême-Orient, le Japon avait fait la guerre pour la repousser avant d'être étranglé lui-même ». (Alb. Bonnard).

Le chapitre des images prolongées serait peut-être le plus intéressant de cette étude. On donnerait d'abord des exemples de Taine, de notre Rambert, de quelques autres écrivains, qui affectionnaient cette façon de s'exprimer, mais veillant toujours avec un soin d'artiste, à ce que rien ne vînt compromettre soit la réalisation concrète, soit l'interprétation allégorique. (J'en ai une collection considérable ; mais, comme ce seraient des citations de 8, 10, 20 lignes, je m'en abstiens, et les garde à la disposition des amateurs). Puis des exemples de journalistes pressés ou d'improvisateurs qui, s'étant « embarqués » dans une comparaison, ont un peu de peine à « atterrir » proprement. Enfin des exemples de gens qui n'ont aucun sens de la langue, aucun sens de la vraisemblance, aucun sens des exigences de la pensée, et vous développent pendant dix lignes des idioties comme le fameux « char de l'Etat qui navigue sur un volcan ».

Et puis, il est une autre recommandation qu'il conviendrait de ne point oublier. Même si vous n'employez que des allusions parfaitement conformes, des comparaisons tout à fait adéquates, des images bien soutenues, des métaphores incontestablement claires, encore faut-il en user à propos.

Que dites-vous de cette « Madame, qui n'était qu'un *homme de paille* » ?

Et du conseiller communal qui *rompt une lance* en faveur... d'une *vespasienne* » ?

ED. VITTOZ.

LA COMPOSITION FRANÇAISE

L'analyse des textes.

Un voleur.

Jean Valjean écouta. Aucun bruit.

Il poussa la porte.

Il la poussa du bout du doigt, légèrement, avec cette douceur furtive et inquiète d'un chat qui veut entrer.

La porte céda à la pression et fit un mouvement imperceptible et silencieux qui élargit un peu l'ouverture.

Il attendit un moment, puis poussa la porte une seconde fois plus hardiment.

Elle continua de céder en silence...

Il poussa une troisième fois la porte, plus énergiquement que les

deux premières. Cette fois il y eut un gond mal huilé qui jeta tout à coup, dans cette obscurité, un cri rauque et prolongé.

Jean Valjean tressaillit... Dans les grossissements fantastiques de la première minute, il se figurait presque que ce gond venait de s'animer et de prendre tout à coup une vie terrible, et qu'il aboyait comme un chien pour avertir tout le monde et réveiller les gens endormis.

Il s'arrêta, frissonnant, éperdu, et retomba de la pointe du pied sur le talon. Il entendit ses artères battre dans ses tempes comme deux marteaux de forge et il lui semblait que son souffle sortait de sa poitrine avec le bruit du vent qui sort d'une caverne. Il lui paraissait impossible que l'horrible clameur de ce gond irrité n'eût pas ébranlé toute la maison comme une secousse de tremblement de terre ; la porte poussée par lui, avait pris l'alarme et avait appelé ; le vieillard allait se lever ; les deux vieilles femmes allaient crier, on viendrait à l'aide ; avant un quart d'heure, la ville serait en rumeur et la gendarmerie sur pied.

Il se crut perdu.

Il demeura où il était, pétrifié comme la statue de sel, n'osant faire un mouvement.

Quelques minutes s'écoulèrent. La porte s'était ouverte toute grande. Il se hasarda à regarder dans la chambre. Rien n'y avait bougé. Il prêta l'oreille. Rien ne remuait dans la maison. Le bruit du gond n'avait éveillé personne.

(V. Hugo : *Les Misérables.*)

Analyse :

a) *Plan.*

Première partie :

- Jean Valjean pousse la porte.
- Il attend.
- Il pousse une deuxième fois la porte.
- Il attend.
- Il pousse une troisième fois la porte.
- Il attend.

Deuxième partie : Les divers mouvements de son âme.

b) *Le sujet.*

Dans cette narration, il y a peu d'action ; elle peut se résumer en ceci : Jean Valjean pousse une porte. Tout l'intérêt du récit se trouve dans l'analyse détaillée des sentiments et des sensations.

c) *Le style.*

Le style, c'est-à-dire la forme des phrases, peint exactement tous les mouvements de l'âme, toutes les hésitations, les reculs, les hallucinations, toutes les nuances, tous les gestes.

Ainsi, au début du morceau, les phrases courtes, les longs silences, montrent les précautions, les mouvements feutrés, l'oreille tendue du

cambricoleur. Au milieu, les phrases qui se pressent, s'accumulent, expriment l'envahissement de son imagination par toutes sortes de craintes, le halètement de sa respiration, et les battements de son cœur. A la fin, le style devient court, comme au début, parce que le calme renaît après l'alerte.

Pour peindre, l'auteur a su ménager les gradations. Exemples : Il pousse légèrement, puis hardiment, puis énergiquement.

La porte crie, puis aboie, puis cet aboiement devient une clameur.

Le style est embelli par les images : « Comme un chien, comme un chat, comme deux marteaux de forge, comme le vent qui sort d'une caverne, comme un tremblement de terre, comme une statue de sel.

Détail minutieusement choisi : il retombe de la pointe du pied sur le talon. Ce seul détail physique montre un changement d'état d'âme.

Les élèves goûtent et saisissent fort bien une analyse de ce genre, comme nous a semblé en témoigner le travail suivant, pris entre plusieurs autres :

Le sujet donné était :

Un bruit dans la nuit.

« Un filet étroit de clarté de lune passe par le volet mal joint, éclairant le tapis sombre dans l'angle de la chambre.

Tout dort dans la maison. C'est à peine si l'on entend le cri sourd d'un oiseau de nuit ou la rumeur d'un chien dans le lointain.

C'est encore trop tôt pour se lever. Rendormons-nous. D'un geste las, je ramène la couverture et me retourne de l'autre côté.

Mais un craquement étouffé se fait entendre, là, près de la porte. Je me frotte les yeux. Je tends l'oreille... Non ! il n'y a rien. C'est peut-être le lit qui a craqué... Mais non ! Je suis sûre que c'était près de la porte !...

Crispée, je serre nerveusement les bords du lit de mes deux mains, Mes jambes, étendues pendant mon sommeil, se replient et je regarde. les yeux agrandis d'épouvante, dans le coin le plus obscur, faisant effort pour pénétrer les ténèbres.

Tout mon corps tremble. Mon regard, toujours fixé à la même place, voit une forme baissée, blottie contre la table. Mon cœur bat très vite, résonnant comme le marteau du tonnelier. Mon front brûle. Tout mon être est tendu vers un seul point. Je crois voir passer un fantôme blanc dans le rais de lumière, puis plus rien, et, tout à coup je sens sur ma tête un souffle tiède qui me glace d'épouvante. Mes bras sont emprisonnés dans des griffes, et, de ma gorge sèche, aucun son ne peut sortir. Je frissonne. Mes membres las se détendent. Je retombe, accablé, sur l'oreiller.

J'écoute encore...

Rien ! Plus rien !

Une lueur voilée emplît peu à peu la chambre. La lueur du petit jour. Mes yeux font le tour de la pièce. La porte est fermée. Toutes les choses sont à leur place. Je regarde un instant encore, immobile, essuyant la sueur de mon front, puis je retombe dans un sommeil bienfaisant. »

(Travail d'élève.)

CHARLES BORNAND.

LES LIVRES

Fröbel devant la pédagogie scientifique, par B. Kevorkian, Directeur d'Ecole normale, Imprimerie S. Guebelian, Nicosie (Chypre).

Dans les temps actuels, recevoir une étude de pédagogie arrivant de ce fond turbulent de la Méditerranée est une chose significative. C'est la preuve que la folie démoniaque n'a pas encore atteint tous les esprits et que, pour certains il est plus intéressant de traiter de la manière d'éduquer les enfants que de démolir ces derniers à coups de bombes !

Découvrir dans l'œuvre écrite de Fröbel ce qui est conforme aux données actuelles de la science est une tâche malaisée. Le manque de plan logique, un certain mysticisme vague, une phraséologie gênante dissimulent trop souvent les réelles découvertes de Fröbel.

Certes, M. Kevorkian ne cache pas les lacunes de l'enseignement fröbélien, mais son étude marque l'importance primordiale des vues de Fröbel en matière d'éducation. Quelques citations prouvent que certaines idées gardent encore toute leur valeur actuellement. Il est utile de reprendre contact avec les premiers pionniers de l'éducation nouvelle dans une époque où tant de novateurs veulent réformer notre école.

La lecture de *Fröbel devant la pédagogie scientifique* permettra certaines confrontations utiles.

Ajoutons que l'auteur se réfère aux travaux de nos pédagogues : Claparède, Bovet, Ferrière, Piaget, Mlles Audemars et Lafendel, ce qui est tout à l'honneur de la Suisse romande.

ALB. R.

Glossaire des patois de la Suisse romande, Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Malgré toutes les difficultés actuelles, la publication du *Glossaire des patois de la Suisse romande* se poursuit. Le dix-septième fascicule récemment paru comprend les termes de bibèlon à bœuf. Les sujets sont exposés d'une manière simple, claire et complète, ce qui n'exclut en aucune façon la rigueur scientifique. Notons en particulier les études de *bief-bisse* et de *bise*.

Une œuvre d'un tel intérêt scientifique et national doit être encouragée. Souhaitons que beaucoup de lecteurs en reconnaissent les mérites et la soutiennent.

ALB. R.

LE COLLÈGE PIERRE VIRET

organise un cours préparatoire pour l'examen d'entrée 1942 à **L'ECOLE NORMALE**

Début : 16 avril 1941. Nombreuses références
Renseignements et inscriptions jusqu'au 5 avril

LAUSANNE, 3, chemin des Cèdres.

Téléphone 3 35 99.

Instituteurs, institutrices ! Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :



le calcul
l'école active
le travail manuel

WILH. SCHWEIZER & Co. WINTERTHUR

Jeunes filles

de la Suisse allemande, cherchent places dans bonnes familles bien recommandées. Indiquer svpl. des références. S'adresser à l'Œuvre de Placement de l'Eglise Zurichoise, Mr. Junod, Pasteur, **Mönchaldorf**.

auxilia

Ecole de perfectionnement pour jeunes filles

16, AVENUE TISSOT

LAUSANNE

Début de l'année scolaire en avril.

Cours ménagers. Pédagogie. Langues, culture générale, etc. Préparation de maîtresses de maison et de gouvernantes d'enfants. Classe d'application. Placement des élèves. Références. **Prospectus détaillé gratuit.**

Tél. 3.42.18.

Mmes S. Marsens-Cuendet et O. Chevalier-Tripod.

POUR TOUT

ce qui concerne la publicité dans l'Éducateur et le Bulletin Corporatif, s'adresser à la S.A.

PUBLICITAS

Rue Pichard, 13
LAUSANNE



Cours officiels d'allemand

organisés par le **CANTON** et la **VILLE** de Saint-Gall à

L'INSTITUT POUR JEUNES GENS

sur le **ROSENBERG** près **ST-GALL**

L'unique école privée suisse avec cours officiels d'allemand. Possibilités de suivre, à côté des Cours d'allemand, les leçons dans les Sections générales de l'Ecole (Maturité-diplôme commercial). Altitude: 800 m. s. m.
Juillet-Septembre : Cours de vacances.

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT



Prêts hypothécaires et sur nantissement

Dépôts d'épargne

Emission d'obligations foncières

Garde et gérance de titres

Location de coffres-forts (Safes)

● **COLLÈGUES !** Notez l'adresse d'une **PENSION** de toute confiance pour votre fils aux études. Intérieur très confortable. Proximité des écoles. Quartier sain et tranquille. Surveillance. Entr'aide aux devoirs. Piano. Vie de famille. Prix modérés. Références.

Ecrire sous chiffres **600-4** à Publicitas, Lausanne.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Pendant la croissance et les études

Les enfants ont besoin avant tout d'une alimentation qui fortifie les os et les dents. Le rachitisme (maladie anglaise) est la conséquence d'un manque de vitamines. Incontestablement, l'huile de foie de morue est le fortifiant par excellence du système osseux. Mais c'est aussi un tourment perpétuel pour les enfants et les parents.

Très agréable à prendre, le Jemalt remplace avantageusement l'huile de foie de morue. Il contient, en effet, de l'extrait de malt, de l'extrait de levure, de l'huile de foie de morue et du suc de pomme d'églantier, c'est-à-dire quatre produits naturels qui majorent la force de résistance de l'organisme et préviennent les troubles de la croissance.



EST UNE FRIANDISE

En vente dans toutes les pharmacies et drogueries à
2 fr. 25 et 4 fr. 50 la boîte.

DR A. WANDER S. A. BERNE